

DISCOURS

de Rolf Dörig, président de l'ASA
Evénement **Conférence de presse annuelle de l'ASA**
Date 18 janvier 2018
Lieu Zurich

Tour d'horizon des thèmes phares de l'industrie de l'assurance

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de pouvoir vous saluer aujourd'hui pour la première fois dans ma nouvelle fonction de président de l'ASA. Je tiens beaucoup à entretenir ce dialogue et ces échanges avec vous. Je suis convaincu que nous allons vous fournir aujourd'hui des informations utiles – et que, de votre côté, vous ne manquerez pas de nous donner des impulsions nouvelles pour faire avancer notre secteur.

Cette année, notre conférence de presse est consacrée à la numérisation. Markus Hongler et Severin Moser vous présenteront notre positionnement par rapport aux assurtechs et aux cyberrisques. Thomas Helbling dressera le bilan de l'exercice réalisé par les assurances privées suisses en 2017.

Défis pour la branche

Mesdames et messieurs, le monde change – et ces changements se multiplient de manière exponentielle et non plus linéaire. Polarisation, terrorisme, afflux de réfugiés, protectionnisme, nationalisme, démographie, changement climatique et bien évidemment la numérisation ont atteint une dynamique telle que nos modes de pensée et de fonctionnement actuels arrivent à leurs limites. Je ne pense pas seulement à nous, les assureurs, mais aussi à tous les acteurs économiques et politiques ainsi qu'à la société civile.

Nous devons allier nos forces pour relever ces défis ensemble – même si beaucoup de choses ne sont pas encore très claires. C'est la seule manière de ne pas rester à la traîne de toutes ces évolutions.

Je suis intimement convaincu que, justement en ces périodes de profonds bouleversements, nous avons besoin d'une société en bon état de fonctionnement et de paix sociale afin de pouvoir organiser

efficacement l'avenir de notre pays. Démocratie, confiance, solidarité et ordre économique libéral, c'est-à-dire une économie sociale de marché reposant sur la culture de la performance, tels sont les fondements d'une société qui place l'humain au cœur de ses priorités. Pour y arriver, nous devons allier nos forces, au-delà des frontières partisans et des batailles idéologiques, et travailler ensemble à l'élaboration de solutions nouvelles. C'est le seul moyen d'éviter la désolidarisation qui menace avec cette ère nouvelle.

Le défi de la numérisation

Le défi de la numérisation, justement, cache le danger de la désolidarisation. Car, la numérisation ne consiste pas uniquement en un défi technologique, mais aussi et surtout en défi social. La technologie va modifier des métiers et en créer d'autres, entièrement nouveaux. L'image classique du travail va changer du tout au tout. Il y aura des gagnants et des perdants. Les gagnants seront ceux disposant des connaissances nécessaires et d'une formation appropriée. La numérisation va accentuer encore la polarisation du monde du travail. Une bonne formation sera plus que jamais le sésame indispensable à l'entrée sur le marché du travail. Les perdants seront ceux qui ne sauront pas suivre le rythme. Cette évolution est hautement explosive en termes de politique sociale. Se cache également le risque d'un renforcement de la réglementation et de celui de l'intervention de l'Etat.

La réglementation n'empêche pas la numérisation. Mais elle entrave la propension des individus à s'adapter à l'évolution technologique. Cela pourrait générer un cercle vicieux qui risque de mettre un frein à l'innovation et à la croissance. Il est donc important de se projeter au-delà du seul aspect technologique de la numérisation. Il ne s'agit rien de moins que de la transformation radicale de nos systèmes de société.

Le défi démographique

Un autre défi que la société, l'économie et la politique doivent relever consiste dans l'évolution démographique. Cela va bien plus loin que la seule problématique des rentes. Les chercheurs partent aujourd'hui du postulat qu'une personne sur deux née après 2000 deviendra centenaire, ce qui modifie en profondeur le système de références sociales et économiques. Nous devons repenser la vieillesse :

Il nous faut ...

- ... revoir la cohabitation entre jeunes et vieux,
- ... revoir l'approche du travail,
- ... redéfinir la maladie – tout comme la santé,
- ... adapter nos modèles économiques et
- ... mettre notre système de retraite sur des rails durables.

Après le Non du 24 septembre 2017, la réforme de la prévoyance vieillesse doit rapidement être remise sur les rails dans un souci d'équité pour les générations futures. A l'ASA, nous continuons d'œuvrer en faveur des réformes respectives du premier et du deuxième piliers en veillant à la préservation du maintien du niveau des prestations et à celle de la prise en compte globale des deux premiers piliers.

Deux mesures s'imposent pour la stabilisation de l'AVS à moyen terme.

- Premièrement : l'âge de référence pour la retraite des femmes doit être harmonisé avec celui des hommes et fixé à 65 ans. Par ailleurs, il faut des incitations efficaces en vue de l'assouplissement des départs à la retraite.
- Deuxièmement : il faut relever modérément la taxe sur la valeur ajoutée.

Dans la LPP, la réduction du taux de conversion est la mesure prioritaire par excellence. Elle doit être compensée par la prise de mesures dans le deuxième pilier. Il y a énormément de choses à faire. C'est la raison pour laquelle nous enjoignons le Conseil fédéral de présenter rapidement une feuille de route, non seulement pour l'AVS mais aussi pour le deuxième pilier. Ces propositions ne sont pas nouvelles. Elles étaient déjà prévues dans la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » et plus ou moins incontestées.

Seule, une stabilisation à moyen terme de la prévoyance vieillesse ne suffit pas. Il faut que les prestations puissent être garanties durablement. Pour cela, il faut surtout que les différents paramètres – je pense au taux de conversion et au taux d'intérêt minimal – ne soient pas fonction de critères politiques, mais des conditions d'exercice sur le marché. Pour clore ce sujet de la démographie, je tiens à réaffirmer que l'ASA est et reste un partisan convaincu de l'efficacité et du bon équilibre de notre système des trois piliers. Certaines adaptations sont néanmoins nécessaires pour assurer la pérennité des services éprouvés des assureurs.

Questions d'actualité

Laissez-moi juste évoquer quelques-unes des questions d'actualité qui concernent également les clients :

- Je commence par la loi sur le contrat d'assurance : Il s'agit pour ainsi dire de notre « bible » réglementaire. Sa révision consiste en un jeu d'équilibriste entre une protection moderne des consommateurs et une marge de manœuvre permettant une certaine liberté d'entreprise. Nous soutenons l'objectif de la révision, à savoir la modernisation de la LCA et la prise en compte des attentes justifiées des consommateurs. Un droit de révocation, un droit de résiliation ordinaire et une prolongation du délai de prescription sont des requêtes adaptées aux nouveaux besoins.
- Révision des prestations complémentaires : Toute personne partant à la retraite ou se mettant à son compte peut actuellement retirer du capital d'épargne de la caisse de pension. Le Conseil

fédéral et le Conseil des Etats entendent désormais interdire cette pratique pour la partie obligatoire de la prévoyance professionnelle. Nous rejetons cette restriction. Pour stabiliser financièrement le système des prestations complémentaires, il faut prendre des mesures structurelles. Il est disproportionné de vouloir restreindre la liberté de choix des assurés et d'empêcher le retrait en capital. Sans compter que cette interdiction va à l'encontre du libéralisme.

- Exigences en capital : L'épée de Damoclès de l'excès de réglementation n'est nulle part mieux perceptible qu'avec les directives sur la solvabilité. Bien que nous, les assureurs, n'ayons jamais été menacés, nous avons néanmoins essuyé les mêmes critiques que les banques après la crise. Aujourd'hui, le Test suisse de solvabilité nous oblige à détenir presque deux fois plus de capital-risque que nos concurrents européens relevant de Solvabilité II. Cette exigence pénalise notre compétitivité et nuit aux PME et à leurs salariés. Elle contribue à l'augmentation des prix de nos produits. Ni nous, ni notre clientèle de particuliers ne le voulons.

Laissez-moi formuler ma pensée distinctement : dès lors que les régulateurs et la surveillance commencent à restreindre inutilement la liberté stratégique et opérationnelle des entreprises, cela détériore sensiblement la compétitivité et la force d'innovation des entreprises concernées – ceci, d'une part, au détriment des consommateurs et, d'autre part, au détriment de la place économique suisse dans son ensemble.

Importance du secteur de l'assurance

Nous, les assureurs, nous devons œuvrer pour la mise en place de bonnes conditions d'exercice. Nous jouons un rôle capital et moteur au sein de l'économie suisse. Avec une création de valeur de l'ordre de 30 milliards de francs, les assurances participent aujourd'hui tout autant que les banques au PIB. Il y a une dizaine d'années, la contribution des assureurs à la création de valeur atteignait à peine la moitié de celle des banques. La Suisse devient de plus en plus aussi le pays des assurances.

Ce phénomène est positif pour notre pays comme pour sa population. Deux raisons à cela :

- Premièrement : les assureurs contribuent à renforcer la différenciation et la résistance de notre économie.
- Deuxièmement : les assureurs apportent de la sécurité en ces temps incertains. Ils permettent aux individus et aux entreprises de prendre des risques sans mettre leur existence en danger pour autant. Ainsi, les assurances stimulent les innovations et les investissements. Elles facilitent la constitution de capital, le financement d'entreprises et de biens immobiliers ainsi que celui de la prévoyance pour la retraite. Les assurances encouragent l'autonomie tant dans la vie privée que dans la vie professionnelle.

En conséquence, de bonnes conditions d'exercice ne sont pas uniquement importantes pour nous, les assureurs, mais aussi pour l'ensemble de la population et des entreprises ainsi que pour la force d'innovation dans notre pays.

Pour conclure

J'en arrive à la conclusion suivante : nous avons beaucoup de défis à relever. Nous ne pourrons pas y arriver seuls. Il faut que tous les acteurs se fassent confiance et unissent leurs forces – les entreprises, les politiques, l'Etat et les citoyens.